



N°53

Novembre 2011

LES CHRONIQUES
DE
BAS-INTYAMON

**Convocation à l'assemblée
communale
du 29 novembre 2011**

Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamou, sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 29 novembre 2011 à 20H00
à l'Auberge de la Couronne à Enney**

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 24 mai 2011 (il ne sera pas lu)
2. Budget 2012 (ils ne seront pas lus)
 - 2.1. De fonctionnement
 - 2.2. D'investissement
 - 2.2.1. Acquisition d'un bus scolaire
 - 2.2.2. Réfections de routes communales
 - 2.2.3. Participation aux infrastructures de base de la Route communale accédant au quartier du Plain
 - 2.2.4. Acquisition d'une lame à neige
 - 2.2.5. Réfections sur le réseau d'eau potable
 - 2.2.6. Rénovation de chalets d'alpage
 - 2.2.7. Rapport de la Commission financière
 - 2.2.8. Vote des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Présentation de la planification financière 2011 – 2015
4. Echange de terrain
5. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes). Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site www.bas-intyamou.ch.

Le Conseil communal

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement comprend l'ensemble des charges et des produits, y compris les amortissements des dettes.

Il se résume ainsi :

Total des charges	CHF	6'128'564.00
Total des produits	CHF	5'933'536.00
Excédent de charge	CHF	195'028.00

Les chapitres vous sont détaillés ci-après, avec des explications utiles :

0 Administration :

Ce chapitre comprend les frais d'assemblées communales, des votations et élections, du Conseil communal, de l'administration en générale, ainsi que la masse salariale totale de la commune. Les salaires des employés sont ensuite ventilés dans les chapitres correspondant, par exemple les forêts, l'édilité, l'eau, les routes, etc.

1 Ordre public :

Ce chapitre englobe les sous-chapitres de la protection juridique, de la justice, de la police du feu, de la police du feu intercommunale, des affaires militaires et de la protection civile et de la protection de la population. A noter que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion de la police du feu intercommunale. Ce poste doit s'équilibrer par les participations des communes membres, soit Bas-Intyamou et Grandvillard.

2 Enseignement et formation :

Ce chapitre regroupe les frais liés à la scolarité obligatoire, les écoles spécialisées, la formation professionnelle et les charges des bâtiments scolaires. A relever que le canton verse aux communes une compensation pour la mise sur pied de la 2^{ème} année d'école enfantine qui se monte, pour Bas-Intyamou, à environ CHF 43'000.00 par an durant 6 ans, depuis 2008. Ce montant est comptabilisé dans le poste 9900.451.02.

3 Culture et loisirs :

Ce chapitre réunit les postes de la culture, des parcs publics et chemins pédestres, du sport, et des autres loisirs.

4 Santé :

Ce chapitre inclut les charges des hôpitaux, du financement des EMS, des soins ambulatoires et du service médical des écoles.

5 Affaires sociales :

Ce chapitre contient les frais liés au financement des structures d'accueil de la petite enfance, le subventionnement des placements des jeunes enfants, des institutions pour personnes handicapées, de l'aide au logement et de l'assistance. Il est composé essentiellement de charges imposées par le canton.

6 Transports et communications :

Ce chapitre réunit le poste des routes communales, du trafic régional et la participation aux remontées mécaniques, ainsi que celui des véhicules et accessoires, le déneigement, l'édilité.

7 Protection et aménagement de l'environnement :

Ce chapitre inclut les postes de l'approvisionnement en eau, de la protection des eaux, de la gestion des déchets, du cimetière, des endiguements et de l'aménagement du territoire. Les postes liés à l'eau, à l'épuration et à la gestion des déchets doivent s'autofinancer par la perception de taxes. Ce principe est inscrit dans les règlements communaux.

8 Economie :

Ce chapitre englobe le poste de l'agriculture, des forêts, des forêts intercommunales et du tourisme. A relever que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion du groupement forestier intercommunal, ce qui fait que le chapitre des forêts intercommunales s'équilibre par la participation aux frais de chaque commune.

9 Finances et impôts :

Ce chapitre comprend les impôts, la gérance de la fortune et des dettes, l'ensemble des bâtiments communaux, chalets et alpages, parchets et terrains à bâtir, et les autres postes tels que les amortissements supplémentaires. Ce chapitre fait l'objet de prévisions extrêmement prudentes par le Conseil communal.

Budget des investissements :

Total des charges	CHF	5'815'540.00
Total des produits	CHF	1'649'500.00

2 Enseignement et formation

2920.503.00	CHF 4'000'000.00 : report de la part du crédit pour la rénovation et l'agrandissement de l'école d'Estavannens (crédit total de CHF 6'571'000.00 voté le 19.01.2010)
2920.506.01	CHF 43'000.00 : acquisition d'un bus supplémentaire pour le cercle scolaire – part de la Commune de Bas-Intyamou.

6 Transports et communication

6200.501.00	CHF 349'000.00 : crédit pour la réfection de la route de la Vudalla, de la route de la Létchyre et d'un tronçon de la Route des Auges à Enney.
6200.501.01	CHF 18'000.00 : report de la part du crédit pour l'assainissement de l'éclairage public sur 5 ans (crédit total de CHF 90'000.00 voté le 30.11.2010)
6200.501.02	CHF 350'000.00 : crédit total pour la participation de la commune de Bas-Intyamou à la réalisation de la route d'accès (infrastructure de base) à la route du quartier du Plain à Enney. Pour 2012, le montant inscrit au budget d'investissement se monte à CHF 50'000.00
6200.501.04	CHF 930'000.00 : report du crédit pour l'assainissement du passage à niveau au Camping d'Enney (crédit voté le 04.12.2007)
6200.506.00	CHF 18'600.00 : crédit pour l'acquisition d'une lame à neige.

7 Protection et aménagement de l'environnement

7000.501.00	CHF 225'000.00: crédit pour la réfection d'une conduite d'eau potable au Village d'Enhaut à Estavannens et pour une amélioration du réseau de distribution à Villars-sous-Mont
7900.509.00	CHF 30'000.00 : report du crédit pour la poursuite de l'étude du plan d'aménagement local

9 Finances et Impôts

9433.600.01	CHF 1'402'500.00 : vente des terrains prévus dans la zone d'activité – maison Morand Constructions métalliques (délégation de compétences accordée pour la vente par l'assemblée du 5 avril 2011)
9460.503.00	CHF 76'000.00 : crédit pour la rénovation de chalets d'alpage

Commune de Bas-Intyamon
Caisse communale
1667 Enney

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	1'280'064.00	901'865.00	1'253'340.00	868'782.00	1'250'437.20	885'345.75
1 Ordre public	149'354.00	110'752.00	143'153.00	111'207.00	181'427.17	149'914.12
2 Enseignement et formation	1'219'391.00	42'087.00	1'177'130.00	53'000.00	797'252.12	20'123.50
3 Culte, culture et loisirs	70'145.00		62'933.00		68'218.68	552.40
4 Santé	470'398.00	22'000.00	449'306.00	22'000.00	371'257.85	20'554.80
5 Affaires sociales	474'145.00	25'015.00	445'885.00	25'015.00	308'935.91	30'595.55
6 Transports et communications	374'450.00	14'000.00	390'325.00	14'500.00	421'676.67	16'130.25
7 Protection et aménagement de l'environnement	625'789.00	513'800.00	662'003.00	483'663.00	668'364.64	479'038.90
8 Economie	651'642.00	597'350.00	459'123.00	388'850.00	378'020.79	282'236.51
9 Finances et impôts	813'186.00	3'706'667.00	876'339.00	3'748'408.00	1'268'760.48	3'846'451.23
Totaux fonctionnement	6'128'564.00	5'933'536.00	5'919'537.00	5'715'425.00	5'714'351.51	5'730'943.01
Excédents de charges/produits fonctionnement		195'028.00		204'112.00	16'591.50	

Récapitulation du budget d'investissement

	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration			21'060.00			
1 Ordre public			7'466.00			
2 Enseignement et formation	4'043'000.00		2'500'000.00		410'984.81	
3 Culte, culture et loisirs						
4 Santé						
5 Affaires sociales						
6 Transports et communications	1'365'600.00	241'000.00	955'000.00	241'000.00	6'488.25	20'062.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	255'000.00	6'000.00	133'500.00	80'000.00	149'643.15	85'483.50
8 Economie			38'514.00			
9 Finances et impôts	151'940.00	1'402'500.00	233'000.00	1'128'600.00	1'234'092.08	1'695'662.79
Totaux investissements	5'815'540.00	1'649'500.00	3'888'540.00	1'449'600.00	1'801'208.29	1'801'208.29
Excédents de charges/produits investissements		4'166'040.00		2'438'940.00		